

Lundi 14 décembre 2015
De 9 h 00 à 13 h 00

Avosial

Maison du Barreau

2-4 rue de Harlay, 75001 PARIS

AVOCATS D'ENTREPRISE
EN DROIT SOCIAL

**LE DROIT CONSTITUTIONNEL,
UNE NOUVELLE ARME POUR LE PRATICIEN DU
CONTENTIEUX SOCIAL**

Droit pénal du travail, expertises CHSCT, licenciement des salariés protégés, travail de nuit, réparation des conséquences de la faute inexcusable... de nombreux domaines du contentieux social, souvent les plus sensibles, sont touchés par le phénomène de constitutionnalisation. La QPC permet en effet aux justiciables de changer la face du procès en suscitant un débat sur la conformité à la Constitution d'une loi. C'est dire que ce nouveau paramètre doit être maîtrisé par les praticiens, qui peuvent y être confrontés en demande comme en défense. Cette matinée d'études confrontera les points de vue de magistrats, de professeurs de droit et d'avocats au travers d'une série d'interventions permettant un échange avec l'auditoire.

Inscription obligatoire

Montant des droits d'inscription : 80 €

Gratuit pour les adhérents d'Avosial, les magistrats et les étudiants

Renseignements et inscriptions :

Sylvie DORÉ – Tél : 01-30-90-83-71

contact@avosial.fr – www.avosial.fr



**Colloque validé au titre de
la formation continue des avocats**



PROGRAMME

8H30 : Café d'accueil

9H00 : Introduction par M. Jean-Louis DEBRÉ, Président du Conseil constitutionnel

La constitutionnalisation du droit du travail

Olivier DUTHEILLET de LAMOTHE - Membre honoraire du Conseil constitutionnel et ancien Président de la section sociale du Conseil d'Etat

Table ronde : La question prioritaire de constitutionnalité

Genèse et premier bilan

Emmanuelle MIGNON - Avocat Associée cabinet AUGUST & DEBOUZY

Procédure et pratiques

Didier LE PRADO - Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation

Ghislain BEAURE d'AUGÈRES - Avocat Associé CMS Bureau Francis Lefebvre

10H45 : Pause-café

Les réserves d'interprétation

Alexandre VIALA - Professeur à l'Université de Montpellier

Jean MARTINEZ - Avocat Associé cabinet CHASSANY WATRELOT & Associés, membre du Bureau d'Avosial

Le droit pénal du travail et le respect des principes constitutionnels

Agnès MARTINEL - Conseiller à la Cour de cassation

Pierre BRÉGOU - Avocat Associé cabinet CARAVAGE, Membre du Bureau d'Avosial

Conclusion : Nicolas de SEVIN, Président d'Avosial

13H00 : Cocktail déjeunatoire